

REUNION DU LUNDI 22 JUIN 2020

L'an deux mille vingt le 22 juin à 10 heures 07 les membres du Conseil départemental de la Somme se sont réunis dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de M. Laurent SOMON, président du Conseil départemental.

ETAIENT PRESENTS : M. FRANCK BEAUVARLET, MME CATHERINE BENEDINI, MME CAROLE BIZET, M. PASCAL BOHIN, MME VIRGINIE CARON-DECROIX, M. PHILIPPE CASIER, M. CLAUDE CHAIDRON, MME DELPHINE DAMIS-FRICOURT, MME ZOHRA DARRAS, M. BERNARD DAVERGNE, M. HUBERT DE JENLIS, MME ISABELLE DE WAZIERS, M. STEPHANE DECAYEUX, MME MARGAUX DELETRE, M. PASCAL DELNEF, MME BLANDINE DENIS, M. MARC DEWAELE, MME MARYLINE DUCROCQ, MME DOLORES ESTEBAN, MME FRANCE FONGUEUSE, M. ALEX GAFFEZ, M. STEPHANE HAUSSOULIER, M. CLAUDE HERTAULT, MME CHRISTELLE HIVER, MME SABRINA HOLLEVILLE-MILHAT, M. OLIVIER JARDE, M. FRANCIS LEC, MME MARION LEPRESLE, MME BRIGITTE LHOMME, M. RENE LOGNON, MME FRANÇOISE MAILLE-BARBARE, MME NATHALIE MARCHAND, MME JOCELYNE MARTIN, MME SEVERINE MORDACQ, M. EMMANUEL NOIRET, M. JEAN-LOUIS PIOT, MME FRANÇOISE RAGUENEAU, M. JEAN-CLAUDE RENAUX, M. JEAN-JACQUES STOTER, M. JOSE SUEUR, MME NATHALIE TEMMERMANN, M. PHILIPPE VARLET, MME PATRICIA WYBO

EXCUSES : M. DIDIER POTEL, MME CATHERINE QUIGNON

Le quorum étant atteint M. le Président ouvre la séance.

Il salue la présence de M. Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional des Hauts-de-France et le remercie pour son accueil.

M. le Président BERTRAND exprime sa joie d'accueillir une Assemblée composée de l'ensemble des forces politiques au sein de cet hémicycle.

M. le Président salue Mme Catherine GUILBERT, payeure départementale ainsi que les collaborateurs de groupes d'élus, les Directeurs de l'administration départementale et les membres de la presse.

Il salue également M. Emmanuel MAQUET, député de la Somme présent dans les rangs du public.

M. le Président informe ses collègues que des documents sont à leur disposition à l'entrée de la salle : le guide de l'ingénierie destiné aux communes et communautés de communes, le guide de l'appui aux territoires, le guide des solidarités ainsi que les autocollants de l'opération « Ici, c'est la Somme » et le règlement du jeu s'y rapportant destiné à promouvoir le territoire de la Somme. En effet, en raison de la crise sanitaire, les congés d'été seront pris dans des destinations proches telles que le territoire de la Somme.

M. le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée le procès-verbal du 18 mai dernier, qui a été adressé par voie dématérialisée vendredi dernier à l'ensemble des élus.

M. STOTER s'étonne qu'il n'ait pas été fait mention au procès-verbal de sa remarque quant à la pris en compte de la population DGF pour le calcul de l'aide aux communes pour l'achat de masques et non la population INSEE. Il note également une coquille à l'expression « bon escient ».

Mme WYBO souhaite préciser les propos qu'elle a tenus et retranscrits au procès-verbal au sujet de l'impact de la crise sanitaire sur la gestion des EHPAD. Elle dit en avoir échangé avec Mme Dupas chef de service des assemblées qui l'a rassurée sur l'interprétation. Elle tient à ajouter qu'il s'agissait de mettre l'Etat face à ses responsabilités dans la crise qui a frappé durement les EHPAD au niveau national et que l'EHPAD de Warloy-Baillon était cité à titre d'exemple. Elle souhaite que cette remarque figure au procès-verbal de ce jour. Elle déclare s'abstenir sur le vote.

Il est procédé au vote sur le procès-verbal en date du 18 mai 2020 qui est adopté à l'unanimité, le groupe « Rassemblement national » s'abstenant.

M. Le président rappelle que le rapport d'information des actes pris par le Président en vertu des délégations accordées par le Conseil départemental a été transmis ce matin par voie dématérialisée.

M. le Président souligne le caractère inhabituel de la tenue de cette séance publique consacrée au compte administratif 2019 qui se déroule dans des locaux mis à disposition par la Région et dans une configuration exceptionnelle, celle de la distanciation physique qui rappelle à chaque instant à quel point le danger sanitaire est toujours présent et modifie encore les vies quotidiennes.

Face à ce changement majeur de contexte lié à la crise sanitaire, M. le Président proposera au cours de cette séance de constater les résultats de la collectivité pour 2019 mais également d'adopter un vaste plan de relance pour le département en s'appuyant sur ces dits résultats.

M. le Président adresse toutes ses pensées, émues et chaleureuses, à ceux les plus durement touchés par cette crise : les malades, ceux qui ont perdu un proche, mais également les victimes économiques et sociales de l'arrêt d'une partie de l'économie pendant plusieurs semaines.

M. le Président adresse solennellement, au nom du Département, ses plus chaleureux remerciements à tous ceux qui se sont mobilisés pendant cette crise pour faire face à l'urgence, apporter de l'aide aux plus fragiles ou assurer la continuité des services publics et des activités essentielles de l'économie, notamment les emplois non qualifiés, les moins rémunérés, qui ont été en première ligne sur le terrain.

Il constate que la crise a remis en question la certitude que la science et la technique garantissaient le progrès et que le plus petit virus peut déterminer l'acceptation de mesures supposées inacceptables. Ainsi, il affirme que la période passée doit pousser à l'humilité, et à la prise de conscience d'une évolution structurelle des modes de vie actuels.

Selon lui, il est impératif désormais d'anticiper, préparer et traiter des difficultés de manière à définir les réponses à court, moyen et long terme dans une stratégie de résilience psychologique, économique, sociale mais aussi environnementale et écologique. Ainsi, pour la collectivité, la résilience consiste à affronter cette période difficile avec sérénité en étant conscient des atouts et de la gestion responsable mais également faire preuve d'inventivité et de solidarité dans les solutions et enfin faire de cette crise une opportunité, un accélérateur de transition.

M. le Président rappelle le rôle essentiel qu'ont tenu les Départements et les Communes, auparavant pointés du doigt comme coûteux et mauvais gestionnaires, dans la résolution de cette crise. Il affirme que la velléité de supprimer les Départements est désormais complètement anachronique au regard de leur gestion actuelle de la crise sanitaire.

Ainsi, il se félicite que les Départements soient sortis de la crise légitimés et renforcés en démontrant leur capacité à relever les défis économique, environnemental, social et sociétal de cette crise sanitaire.

A cet égard, il souligne l'efficacité de la gestion de crise des institutions de la Somme au cours des dernières semaines dans des actions coordonnées, telles la distribution de masques et la réouverture des services. Il souhaite la pérennisation de cette coordination Etat/Collectivité car elle a permis aux collectivités plus de simplicité et de souplesse pour plus d'efficacité au service des territoires.

Il espère en raison des propos du Président de la République du 14 juin dernier, qu'un nouveau chapitre des relations entre l'Etat et les collectivités s'ouvrira et débouchera sur des évolutions concrètes et significatives dans les domaines social et médico-social, l'aide aux commerces locaux, l'attractivité des centre bourgs, le tourisme et la culture notamment.

Dans l'attente de ces évolutions de la décentralisation, M. le Président présente sa proposition pour répondre à l'enjeu immédiat d'impulser une reprise plus forte, solidaire et plus dynamique pour la Somme. Il s'agit d'adopter un vaste plan de relance destiné à faire face à l'urgence économique et sociale et aussi à accélérer et accompagner les transitions vers un vivre autrement à savoir, un meilleur « vivre ensemble » et un « vivre local » respectueux de l'environnement valorisant les richesses locales.

Il souligne que ce plan significatif et ambitieux est rendu possible par une gestion responsable et rigoureuse recréant les marges budgétaires pour dégager cinquante millions d'euros. Il se dit fier du travail accompli par les élus de la majorité et les services pour arriver aux résultats du compte administratif 2019 qui devra être voté avant le plan de relance.

Il invite ceux qui ont critiqué et moqué le travail de la majorité et l'ont accusé de « cagnottage compulsif » à reconnaître que la collectivité est désormais suffisamment solide pour affronter la crise actuelle avec sérénité.

Ainsi, ce plan de relance de cinquante millions d'euros proposé par M. le Président active à la fois le soutien de la demande par l'augmentation du pouvoir d'achat et le soutien de l'offre par l'aide apportée aux acteurs économiques. Il précise que ce plan apporte une réponse sur trois aspects complémentaires : la solidarité dans les domaines de l'autonomie, de l'enfance et de l'insertion ; le dynamisme dans le soutien des acteurs indispensables à la vie des territoires que sont les communes, les artisans, les commerçants, les acteurs du tourisme, de la culture ou du sport.

Il cite, à cet effet, les treize mille cartes prépayées à dépenser dans la Somme et qui seront remises aux professionnels de l'aide afin d'augmenter le pouvoir d'achat et permettre aux habitants de découvrir la qualité des restaurants et des sites culturels et de loisirs de la Somme tout en impulsant la reprise de l'activité.

Enfin, M. le Président affirme que l'action sera menée pour une Somme « verte et vertueuse » et que la transition pour un environnement moins carboné sera soutenue et notamment par la promotion de déplacement à vélo, le covoiturage, la modification des habitudes de

travail de l'administration afin que les habitants de la Somme et d'ailleurs profitent d'un département plus vert et plus vertueux autour de la vallée idéale.

Il indique entendre poursuivre et amplifier les actions mises en place depuis 2015 en faveur des solidarités sociale et territoriale dans le cadre du plan de relance massif et ambitieux pour faire de la Somme un territoire solidaire, dynamique et vertueux.

Avant de céder la parole à ses collègues, M. le Président s'adresse aux agents des services départementaux qui ont fait preuve ces trois derniers mois d'une mobilisation exemplaire. Il se félicite d'un retour rapide à la normale de l'activité de la collectivité depuis quelques semaines grâce à leur volontarisme et à leur engagement et tient à leur adresser au nom de l'Assemblée départementale ses plus sincères et chaleureux remerciements.

Pour M. RENAUX les comptes administratifs se suivent et se ressemblent et l'analyse du quatrième bilan comptable célèbre l'austérité imposée depuis quatre ans. Il dénonce la saignée imposée par les réductions budgétaires, les annulations de crédits, les amputations et réductions d'actions. Il constate que ce sont ces saignées financières qui, selon lui, ont permis à M. le Président de se satisfaire d'un nouvel excédent de clôture de plus de vingt millions supérieur à celui de 2018 au prix de grands sacrifices sociaux, culturels et humains. Il constate que les plans d'austérité dont M. le Président expose les bienfaits ne mettent jamais en évidence les conséquences négatives sur la qualité du service départemental rendu à la population ou le mal-être des agents.

Il accuse M. le Président de rester focalisé sur un « cagnottage compulsif » et sur la réduction de la dette envisagée comme l'ennemi à abattre et non comme un outil au service du développement du département.

Après avoir démontré chiffres, à l'appui, les marges de manœuvre et l'absence de danger justifiant de prolonger l'austérité issue du document « Refondation » désormais caduc, selon lui, M. RENAUX estime que par un tour de passe-passe lié à la crise sanitaire M. le Président tente de faire oublier l'austérité passée par la baguette magique du plan de relance.

Il déplore avoir été informé par la presse le 4 juin dernier, de ce plan de relance en forme de « coup de com » préélectoral qu'il qualifie également de choc démocratique et politique attestant du peu de considération à l'égard de la représentation départementale.

Il juge inconcevable que M. le Président ait communiqué sans débat et sans entendre son opposition ni programmer une réunion de l'Assemblée sur le sujet.

Il affirme que ce plan de relance n'est en réalité qu'un plan de rattrapage destiné à saupoudrer l'argent cagnotté disponible issu de cinq ans de privations et destiné à préparer les élections sénatoriales de septembre prochain et départementales de 2021.

Il se demande également si ces cinquante millions prévus correspondront à l'enveloppe dépensée dans deux ans.

Après avoir fait état de toutes les suppressions de financement subies par les Samariens depuis cinq ans, soit vingt deux millions de réductions budgétaires ; M. RENAUX dresse ainsi la liste de tous ces domaines depuis 2016.

Il estime que ce sont plus de soixante millions d'euros sur cinq ans qui ont été retirés des budgets et qu'ils auraient pu atténuer les effets de la grave crise économique et sanitaire qui touche aujourd'hui les habitants.

Il juge que même si les gouvernements des décennies passées portent la responsabilité de l'affaiblissement de l'indépendance industrielle du médicament et de la pharmacie du pays ainsi que de la dégradation du système de protection et de soins, M. le Président a également suivi les pas de l'austérité budgétaire voulue par le gouvernement actuel.

Il estime que M. le Président aurait pu entendre les alertes de l'opposition quant au risque de creusement des inégalités et de la précarité que sa politique d'austérité inflige aux habitants.

Ainsi pour M. RENAUX plutôt que de réparer les effets de la crise sanitaire et sociale, le plan de relance de M. le Président tentera de réparer la crise d'austérité infligée aux habitants du département depuis cinq ans.

Ainsi, il invite M. le Président à changer de lunettes pour redonner du sens et du contenu aux missions premières et essentielles de solidarité sociale et de santé qui sont le cœur de métier du Département.

Il affirme que l'heure est venue de mettre en place un grand service d'aide à la personne autour d'une politique territoriale de santé publique efficace et partagée tel que son groupe le demande depuis cinq ans.

Il rappelle que lors de la dernière séance publique du 18 mai, toutes les propositions de son groupe pour un véritable plan d'urgence sanitaire et social pariant sur la redynamisation des services publics, ont été rejetées.

Il estime que M. le Président propose aujourd'hui de réparer un préjudice qu'il a lui-même commis alors que les propositions de son groupe sont d'une autre ampleur.

En conclusion, il indique que son groupe votera le compte de gestion présenté par le payeur départemental mais qu'il s'opposera au compte administratif 2019 traduction des orientations politiques de la majorité.

M. LEC juge que la situation du Département n'est pas seulement imputable à la crise sanitaire mais aussi à la gestion de M. le Président depuis plus de quatre ans.

Il ironise sur M. le Président qui implore Bécaud : « que vais-je faire ? » alors que depuis cinq ans l'opposition n'a cessé de lui demander ce qu'il faisait pour le Département

Il dresse ainsi le bilan, selon lui, du temps perdu et juge que la récente tribune de M. le Président est en réalité un réquisitoire contre ce qui aurait dû être fait dans tous les domaines depuis cinq ans à savoir : pour les personnes âgées, l'instauration d'un revenu de base, la lutte contre la précarité, la réussite éducative ou la protection de l'environnement.

Il dénonce tour à tour la posture attentiste, selon lui, de M. le Président et l'accuse d'avoir favorisé la création du pôle métropolitain d'Amiens et d'avoir délégué un nombre important de missions de la collectivité aux communautés de communes entretenant ainsi la confusion ; la publicité tapageuse autour du plan de relance post COVID qu'il assimile à un déni de démocratie et qui aurait mérité, selon lui, un caractère plus solennel.

Puis M. LEC invite M. le Président à aborder son passif avec plus d'humilité et à écouter le plan de relance proposé par l'opposition en partie par le biais des vœux et amendements présentés lors de la dernière séance publique.

Il annonce qu'il présentera directement à la population au cours des prochains mois ses propositions qui seront déclinées lors du budget supplémentaire ou lors des décisions modificatives par l'inscription d'un emprunt supplémentaire en recette.

Enfin, il affirme qu'il est désormais nécessaire de mettre l'Etat face à ses responsabilités, la dette de la crise sanitaire devant lui incomber.

Il affirme également qu'un autre acte de décentralisation fondé sur la confiance et l'appui aux collectivités est désormais nécessaire.

Pour conclure, M. LEC formule ses observations sur le compte administratif 2019 qui illustre le sacrifice au monde associatif et aux agents de la collectivité.

Après avoir rappelé le montant de 131 millions d'euros de cagnotte dite de réserve accumulée montrant un niveau de trésorerie excédentaire à l'excès et d'une minoration des recettes de fonctionnement orientant le budget vers une forme d'insincérité budgétaire, il se dit désespéré du manque d'ambition de M. le Président qui doit, selon lui, changer de logiciel financier.

En conclusion, il salue au nom de son groupe l'action et la présence de M. le Président durant la période de confinement liée à la crise sanitaire.

Mme LEPRESLE rappelle que la séance publique consacrée au compte administratif 2019 et au plan de relance post COVID envisagé par la majorité s'inscrit dans le contexte de crise sanitaire sans précédent résultat d'un système mondialisé de production et de consommation absurdes qui fragilise la société.

Elle prédit que la crise n'est pas terminée car une canicule sans précédent est annoncée. Elle affirme que l'alerte lancée le 25 mai dernier par l'organisation météorologique mondiale sur les effets cumulés des canicules possibles et de la pandémie de COVID 19 doit être prise au sérieux car l'évolution des conditions climatiques a un impact sur la santé.

Mme LEPRESLE juge donc qu'il est primordial d'agir pour limiter le réchauffement climatique et réduire les inégalités. En effet, pour Mme LEPRESLE les ménages les plus modestes ont été davantage touchés par la crise sanitaire qui a gravement impacté leur situation financière.

Elle estime que le Département dans le cadre de ses compétences doit jouer un rôle central dans la protection des personnes les plus fragiles et dans la lutte contre la précarité énergétique et pour la préservation de l'environnement.

Elle affirme que le compte administratif démontre l'excellente santé financière de la collectivité qui ne profitera pas aux Samariens.

Elle estime que cette situation aurait dû permettre de mieux répondre aux besoins des habitants et de développer des politiques plus ambitieuses au regard des enjeux sociaux, environnementaux, éducatifs et culturels.

Elle dénonce le choix d'un discours alarmiste sur le budget du Département pour justifier les baisses de dépenses de fonctionnement pour poursuivre un désendettement systématique.

Elle estime que de telles réserves n'étaient pas nécessaires car en lieu et place un soutien aurait pu être apporté au développement des structures d'accueil du jeune enfant, de même qu'une aide aux jeunes majeurs ou l'augmentation des crédits de fonctionnement pour la préservation de la ressource en eau ou les opérations d'animation pour la maîtrise des énergies et l'amélioration de la qualité de l'air.

Elle juge le plan de relance proposé comme inadapté car en deçà des capacités budgétaires qui pourraient être investies en faveur des habitants, les cinquante millions annoncés étant prévus sur deux ans.

Ainsi, elle affirme les priorités d'action pour son groupe à savoir : le lancement d'un grand plan de rénovation énergétique des logements, le soutien de l'agriculture biologique et des circuits courts, le développement des espaces naturels sensibles, la promotion de l'usage du vélo et des mobilités douces avec le développement de pistes cyclables sécurisées sur les routes départementales ; l'ouverture des jeunes à la connaissance par un parcours d'éducation à l'environnement.

Puis, elle fait état des deux vœux soutenus par son groupe, l'un portant sur la demande d'un moratoire sur les entrepôts logistiques, et l'autre sur la proposition d'honorer les femmes en donnant aux collèges des noms de femmes qui ont marqué l'histoire car sur ce dernier point elle souligne la difficile situation des femmes qui ont été nombreuses à travailler durant le confinement et cite à l'appui de ses propos l'article de Mme Charrel dans le journal le Monde du 11 mai intitulé « je tombe d'épuisement pendant qu'il regarde des séries ».

Mme DAMIS-FRICOURT s'étonne des ricanements durant l'évocation des inégalités hommes/femmes par Mme LEPRESLE.

Elle dit sa satisfaction de retrouver ses collègues dans cet hémicycle et adresse une fois de plus ses remerciements au personnel soignant ainsi qu'à tous ceux investis durant la crise sanitaire.

Elle affirme que cette crise a abîmé le lien entre les citoyens et l'Etat qui par ses tergiversations a généré une atmosphère anxiogène.

Elle dénonce les violences policières et le racisme d'une partie des forces de l'ordre et accuse les différents gouvernements de déni de réalité. Elle rend hommage de manière appuyée à M. Toubon Défenseur des droits.

Puis, elle estime que le Département doit réaffirmer tout son soutien aux maires et aux communes. Elle adresse ses félicitations républicaines aux maires élus dès le premier tour et invite toutefois les élus soutenant la majorité présidentielle à glisser au Président de la République qu'il faut cesser de jouer avec le calendrier électoral. Elle affirme qu'elle démontrera au cours de cette séance publique que le plan de relance proposé par M. le Président est insuffisant et s'interroge toutefois sur la réalité des chiffres annoncés.

En conclusion, Mme DAMIS-FRICOURT dit avoir une pensée pour toutes les femmes et leurs enfants victimes de violences pendant le confinement ainsi qu'aux 44 femmes décédées depuis le début de l'année sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint.

Mme WYBO affirme que la terrible pandémie qui frappe l'Europe met en lumière la défaite intellectuelle des tenants du mondialisme, seuls les Etats-Nations ont pu grâce au principe de souveraineté protéger leurs populations en fermant leurs frontières.

Elle prédit que les conséquences de la crise sanitaire seront plus profondes que celles de la crise financière de 2008 car elle touche tous les domaines d'activité.

Soulignant la manne financière dont a bénéficié le Département depuis 2015 en matière de rentrées fiscales, Mme WYBO juge la reprise espérée pour 2021 plus qu'incertaine au vu du contexte actuel. En effet, selon elle, la crise sanitaire entraînera une explosion de l'augmentation des dépenses sociales et notamment du nombre de bénéficiaires du RSA, le Département n'ayant d'autre choix que de se montrer à la hauteur en mobilisant ses ressources dans le secteur de la protection de l'enfance, des personnes âgées ou handicapées. Elle juge que le Département doit prioriser son action en aidant mieux les associations qui oeuvrent dans ces domaines et créent de l'emploi.

Elle estime que les dizaines de millions investis dans le Canal Seine Nord Europe ou le soutien à l'immigration clandestine obèrent toute ambition. Elle affirme que le financement européen du Canal Seine Nord Europe est remis en question car priorité est donnée au maintien des économies nationales en difficulté. Elle juge que ce grand projet doit être différé.

Puis, elle dit se méfier des effets d'annonce du plan de relance de M. le Président surtout à l'approche des échéances électorales.

Elle déplore que l'action de M. le Président et notamment l'enveloppe « Somme solidaire » n'ait vu le jour que dans la circonstance d'une crise sanitaire, alors que, selon elle, le sort de ces personnes fragiles aurait du être priorisé depuis 2015. Elle dénonce également la logique comptable dans la revalorisation des montants de l'APA. Elle estime sur le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA que la commande publique pourrait être un levier et est insuffisamment utilisée.

Elle voit dans l'enveloppe « Somme dynamique » un soutien à l'économie de proximité et donc une déclinaison de la « préférence française » et dénonce, à cet effet, l'ultra libéralisme et la mondialisation. Elle estime que les circuits-courts ne doivent pas concerner uniquement les cantines scolaires, le localisme étant une piste incontournable pour protéger l'économie locale.

Enfin, abordant l'enveloppe « Somme verte » et plus particulièrement l'aide de 400 € pour l'achat d'un vélo électrique, elle se demande en quoi cet achat va permettre de soutenir et relancer l'économie locale. Elle indique avoir déposé une question orale à ce sujet.

En conclusion sur le plan de relance post COVID, elle se demande si ce n'est pas avant tout une opération de communication préélectorale.

Revenant sur l'analyse du compte administratif, elle juge qu'il n'est pas surprenant car identique d'année en année depuis 2016.

Pour Mme WYBO les perdants sont les mêmes, l'autonomie, la famille, le développement touristique et l'environnement ; face à un budget communication augmentant d'année en année.

Avant de conclure, Mme WYBO fait part de ses craintes dans le contexte de déconfinement et dans un climat social délétère et incertain, du jeu dangereux de certaines associations d'extrême gauche qui tentent d'importer en France les émeutes raciales américaines. Elle en appelle au calme dans une nation française indivisible où le communautarisme n'a pas sa place. Elle indique avoir adressé à M. le Président une proposition de vœu à ce sujet sans qu'aucun de ses collègues ne veuille y apposer sa signature. Elle en donne lecture.

Pour conclure, elle cite Jean Raspail, récemment disparu : « L'homme n'a jamais aimé le genre humain en bloc, de race, de religion, de culture Mais seulement ce qu'il reconnaît pour siens, ceux de son clan, si vaste soit-il »

« Dans la nuit, au midi de notre pays, cent navires se sont échoués, chargés d'un million d'immigrants. Ils viennent chercher l'espérance. Ils inspirent la pitié. Ils sont faibles... Ils ont la puissance du nombre. Ils sont l'Autre, c'est-à-dire multitude, l'avant-garde de la multitude. À tous les niveaux de la conscience universelle, on se pose alors la question : que faire ? Il est trop tard ».

Au nom du groupe « Unis pour la Somme », M. BEAUVARLET appuie les remerciements que M. le Président a adressés aux agents de la collectivité notamment et à tous ceux qui ont contribué à faire « tourner » la France et la Somme durant la crise sanitaire. Il rappelle que les agents départementaux ont répondu présent.

Il affirme que le Département entre dans la période post COVID avec responsabilité et pragmatisme : responsabilité car depuis 2015 la majorité a pris les décisions qui ont permis de retrouver les marges de manœuvre nécessaires au bon fonctionnement et à la préparation de l'avenir. Il voit dans le compte administratif 2019 une preuve de cette responsabilité. Le pragmatisme est, quant à lui, illustré par le plan de relance post COVID destiné à faire face à l'urgence économique et sociale. Il se félicite que la Somme soit un des premiers Départements de France et des Hauts-de-France à proposer un tel plan de douze mesures claires d'un montant de cinquante millions d'euros apportant une réponse pertinente aux enjeux actuels et futurs. Il affirme toutefois que le déblocage de ces cinquante millions n'est ni un exploit ni une prouesse mais la conséquence d'un sérieux budgétaire.

S'adressant à M. LEC, il ironise sur les recommandations émises par les « experts » du Pas-de-Calais qui invitaient à plus de dettes et de dépenses et se félicite que ces derniers ne soient pas à la tête du Département de la Somme.

Il rappelle qu'en 2015 à son arrivée aux affaires l'existence même des Départements était remise en cause et que les années passant, ils ont su faire preuve d'audace pour se réinventer et retrouver leur place au sein du paysage institutionnel.

Il rappelle qu'à l'issue du Grand débat national le Président de la République s'était dit prêt à discuter d'une nouvelle phase de décentralisation et qu'il y a quelques jours lors de sa dernière allocution il a déclaré que « tout ne peut pas être décidé à Paris ».

M. BEAUVARLET estime qu'il est désormais temps de donner davantage de responsabilité aux collectivités territoriales. Il en veut pour preuve la capacité des services départementaux à bâtir en quelques semaines un plan de relance réaliste. Il salue à cette occasion le travail de M. le Directeur général des services et des Directeurs généraux adjoints.

Enfin, M. BEAUVARLET fait état des cinq vœux de la majorité qui espère-t-il seront de nature à être votés unanimement.

Il termine son propos en félicitant chaleureusement les maires élus ou réélus dans la Somme à l'occasion du premier tour des élections municipales et plus particulièrement à Mmes MAILLE-BARBARE et MARTIN respectivement maires de Rosières-en-Santerre et Saint-Riquier.

M. JARDE, après s'être félicité de l'efficacité des acteurs locaux et des centres hospitaliers lorsqu'ils s'affranchissent de la tutelle de l'Etat dans le contexte de la gestion de la crise sanitaire, apporte son soutien plein et entier au plan de relance post COVID qu'il juge nécessaire financièrement et psychologiquement.

M. le Président remercie ses collègues pour leurs propos riches mais quand certains parlent uniquement du passé, lui ne veut parler que de l'avenir. Il ironise sur la crainte de certains de le voir quitter la présidence de cette Assemblée en cours de mandat. Il affirme humblement avoir porté avec les membres du Cabinet et ses proches une réflexion sur le constat et les conséquences. Il déplore que certains glosent sur le document « Refondation » qui ne prévoyait effectivement pas la crise liée à l'épidémie de COVID ; démontrant ainsi le pragmatisme de la majorité.

M. le Président ne veut pas revenir sur les confusions de M. LEC quant à l'épargne brute, la trésorerie, etc...

Il invite ensuite Mme WYBO à se mettre d'accord avec ses collègues du Rassemblement National à la Région sur la question du Canal Seine Nord Europe.

Tout en se défendant de toute visée électoraliste, il invite les membres de l'opposition de gauche à se souvenir de la baisse des dotations subies entre 2009 et 2014 par la collectivité aboutissant à une diminution cumulée de 148 millions d'euros de recettes.

Parlant sous le contrôle de Mme de WAZIERS, M. le Président affirme que la Somme est un des Départements qui inscrit le plus de crédits pour l'insertion. Il précise que la crise aura des incidences sociales sur le RSA.

S'adressant à Mme LEPRESLE, il lui confirme que l'ensemble des crédits consacrés au plan de relance ne sera pas dépensé d'ici fin juillet mais que les actions se dérouleront sur le court, moyen et long terme.

S'adressant à M. LEC, il l'invite à ne pas énoncer de contrevérité car il n'a jamais été fait autant dans les collèges en investissement que depuis cette mandature. Il lui rappelle que la COVID 19 est un évènement inattendu qui oblige à s'adapter.

Après avoir donné lecture de chiffres du débat d'orientation budgétaire de 2014, M. le Président rappelle à M. LEC que la précédente majorité a également remboursé de la dette.

M. le Président indique que l'ADF prévoit une baisse de 25 à 30 % des recettes liées aux DMTO en 2020 et que même si une part de TVA fixe est reversée la consommation sera peut-être moindre en 2020.

Il souligne que dans le projet de loi de finances pour 2020, le Département est la seule collectivité à laquelle le remboursement d'une avance est demandé.

Il précise à Mme LEPRESLE que dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique les aides du FSL vont être augmentées. Sur la question du vélo électrique, il souligne que cela a permis la remise à l'exercice physique de nombreuses personnes.

S'adressant à Mme DAMIS-FRICOURT, il juge qu'il est encore permis de rire ou de sourire de tout, même des propos de Mme LEPRESLE sur les inégalités hommes/femmes.

Il invite M. LEC à relire attentivement les propos qu'il a tenus sur le pôle métropolitain amiénois et se défend de toute idolâtrie à ce sujet.

M. Le Président affirme sa volonté de construire et de donner de l'enthousiasme.

S'adressant à Mme LEPRESLE, M. le Président lui précise qu'il n'y a pas toujours d'espaces naturels sensibles à acquérir.

S'adressant à Mme WYBO, il lui précise que les institutions européennes ont confirmé au conseil de surveillance du Canal Seine Nord Europe leur participation et qu'un million d'euros supplémentaire est prévu pour les transports.

Enfin, rassurant ses collègues il indique que ce plan de relance n'est ni un testament ni un programme politique.

En sa qualité de secrétaire de séance, Mme DELETRE donne lecture des vœux et amendements déposés.

En réponse à M. CASIER, M. le Président indique que les dossiers seront examinés dans l'ordre des commissions et que demain matin se tiendra une réunion de travail relative aux aires de covoiturage et mercredi matin une réunion de travail relative à l'office d'habitat AMSOM.

Il indique à M. STOTER que les amendements seront déposés sur table.

M. le Président suspend la séance afin que Mme Elise Boucher, directrice adjointe de Cabinet apporte toute réponse quant au déroulé des séances.

(la séance suspendue à 12 heures 16 est reprise à 12 heures 17)

M. le Président lève la séance.

(la séance est levée à 12 heures 18).

.....
LE PRÉSIDENT,

M. Laurent SOMON.



LA SECRÉTAIRE,

Mme Margaux
DELETRE

